



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/45/129/Add.2
14 novembre 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/RUSSE

Quarante-cinquième session
Point 56 a) de l'ordre du jour

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

Notification des essais nucléaires

Note du Secrétaire général

Additif

Comme suite aux résolutions 41/59 N et 42/38 C de l'Assemblée générale, en date des 3 décembre 1986 et 30 novembre 1987 respectivement, une communication datée du 26 octobre 1990 a été reçue de l'Union des Républiques socialistes soviétiques; le texte en est reproduit en annexe à la présente note.

29

ANNEXE

Renseignement communiqué par les Etats

UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES

[Original : russe]
[26 octobre 1990]

1. Le 24 octobre 1990 à 13 heures, heure de Moscou, l'Union soviétique a procédé à une explosion nucléaire souterraine, d'une puissance comprise entre 20 et 150 kilotonnes, sur le polygone de la région de l'archipel de la Nouvelle-Zemble, dans le but de vérifier la fiabilité des armes nucléaires et d'en améliorer la sécurité.
2. La radioactivité dans la région est normale.
